
MAIRIE
D'
ALBA LA ROMAINE
07400

Téléphone : 04 75 52 43 52
Télécopie : 04 75 52 45 71
E-mail : mairie-alba@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR LA VICE PRÉSIDENTE
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil d'Administration du 18 Octobre 2010.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée à Mr le Président par délibération du Conseil d'administration du C.C.A.S. en date du 26 mars 2009,
VU L'arrêté du 03 avril 2009 portant subdélégation de fonction au Vice président du C.C.A.S.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil d'Administration les décisions prises par Mr le Président ou Mme la Vice Présidente en vertu de ces délégations,

La Vice présidente informe le conseil des décisions qu'elle a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil d'Administration prend note des décisions suivantes prises par la Vice présidente depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration.

1 – Décision du 27 avril 2010 :

Acceptation d'un don de 610,00 € des administrés du village pour le CCAS de la commune de Charron en Charente Maritime suite à la tempête XYNTHIA.

2 – Décision du 17 août 2010 :

Acceptation d'un don de 200 € de Mr Pierre MAURIN, maire de la commune, pour sa participation personnelle au changement de son téléphone portable mairie.

3 – Décision du 08 septembre 2010 :

Acceptation d'un don de 80.00 € de Monsieur HUGONNET Patrick domicilié à Saint Paul Trois Châteaux pour l'action sociale réalisée sur la commune par le CCAS.

4 – Décision du 24 septembre 2010 :

Acceptation d'un don de 200 € de l'association Ardéchoise Cyclopromotion domiciliée à Saint Félicien pour les animations organisées sur la commune à l'occasion de l'Ardéchoise 2010.

Fait à Alba La Romaine, le 18 Octobre 2010.

Le Vice présidente,
Christiane CROZIER.



REÇU A
LA PREFECTURE LE

21 OCT. 2010